

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 194 rendant exécutoire la délibération n° 154/6e L du 9 février 1965 de l'Assemblée Territoriale autorisant le Chef du Territoire à accepter la donation de la Communauté Hindoue.

n° 194

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 février 1965

Numéro JO

n° 2 du 01/03/1965

Date du numéro

1 mars 1965

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 154/6e L du 9 février 1965 de l'Assemblée Territoriale autorisant le Chef du Territoire à accepter la donation de la Communauté hindoue.